

**CULTURE ACTION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

*Centre de professionnalisation
des entrepreneurs culturels & artistiques*

JAN >

L

ARTS
VIVANTS

2^e

**SEMESTRE 19 / 20
PROGRAMME**

O

ARTS GRAPHIQUES
PLASTIQUES
VISUELS

<i>Tutorat</i> nouveau	AV
Penser une stratégie de diffusion de janvier à juin	
<i>Réunion de concertation</i>	AV / AGPV
Autour des ICC 16 janvier et 6 février	Au 52
<i>Formation</i>	AV
Administrer & produire [spectacle vivant] 24 et 25 janvier	
<i>Parcours pour entreprendre</i>	AGPV
#1 Bien se déclarer... 28 janvier ou 13 février ou 10 mars ou 30 mars	
<i>Parcours pour entreprendre</i>	AGPV
#2 Formalités à remplir 24 février ou 24 mars ou 16 avril	
<i>Sensibilisation</i>	AV
Crédit d'impôt [spectacle vivant] 24 mars	
<i>Parcours pour entreprendre</i>	AGPV
#3 Bien facturer ou céder ses droits 13 mars ou 15 mai	Au 52
<i>Rencontre / Temps d'info</i>	AV / AGPV
Éducation artistique et action culturelle à destination des publics empêchés 31 mars	
<i>Sensibilisation</i>	AV
Structuration juridique secteur musical entre le 30 mars et le 3 avril	
<i>Formation</i>	AV / AGPV
Communiquer sur un événement culturel en avril	
<i>Rencontre</i>	AGPV
Partenariat entre galeristes et artistes en mai, sem. 22	Au 52
<i>Atelier participatif</i>	AGPV
Dans le cadre du SODAVI en mai	
<i>Sensibilisation</i>	AV / AGPV
Quel(s) statut(s) pour entreprendre ? 18 juin	

culture-action.org



Vous êtes...

Graphiste, Illustrateur,
Performeur, Photographe,
Plasticien, Sculpteur...

ARTS

GRAPHIQUES,
PLASTIQUES
& VISUELS

Atelier participatif

DANS LE CADRE DU SODAVI

*en partenariat avec le réseau Seize Mille
avec le soutien de la Région Bourgogne-
Franche-Comté et de la DRAC*

Bilan de l'enquête de concertation autour
du SODAVI (Schéma d'Orientation pour
le Développement des Arts Visuels) auprès
des artistes-auteurs de Bourgogne-Franche-
Comté.

» En mai

- **Gratuit / Inscription souhaitée**
T 03 81 41 01 91
inscription@culture-action.org

Rencontre

PARTENARIAT ENTRE GALERISTES ET ARTISTES

Au
52

Le métier de galeriste : quelles obligations,
quelles conditions ? Discussions et retours
d'expériences.

Artistes : comment diffuser son travail,
comment cibler, aborder et intéresser
une galerie ?

» En mai, semaine 22

- **Gratuit / Inscription obligatoire**

À VENIR SAISON PROCHAINE

—
LE MÉCENAT Soutenir la création et
la diffusion artistique. Un temps
d'information à destination des artistes,
des associations et des entreprises.
(Interventions et témoignages)

Parcours pour entreprendre

ÉTAPE 1 / Initiation

BIEN SE DÉCLARER POUR BIEN DÉMARRER

Quel statut pour déclarer votre activité ? Quelles sont les spécificités du statut
d'artiste-auteur ? Quelles sont les obligations sociales et fiscales liées à l'exercice
de votre activité artistique ?

- » Mardi 28 janvier 14h > 17h à [Dijon](#)
- » Jeudi 13 février 9h30 > 11h30 à Besançon
- » Mardi 10 mars 14h > 16h à [Belfort](#)
- » Lundi 30 mars 9h30 > 11h30 à Besançon

ÉTAPE 2 / Pratique

FORMALITÉS À REMPLIR

Formalités pour obtenir un SIRET, code APE. Remplir la déclaration de début d'activité.
Quand et comment payer ses cotisations sociales ? Quels droits pour quelles cotisations ?
Comment établir sa première facture ou note de cession ?

- » Lundi 24 février 14h > 16h à Besançon
- » Mardi 24 mars 14h > 16h à [Belfort](#)
- » Jeudi 16 avril 9h30 > 11h30 à Besançon

ÉTAPE 3 / Expert

BIEN FACTURER OU CÉDER SES DROITS

Au
52

Facturer ses ventes d'œuvres ou céder ses droits d'auteurs :
Quelles obligations en tant qu'auteur et/ou en tant que client ?
Comment facturer à un particulier ou professionnel ? Qu'est ce que le 1,10 % diffuseur ?

- » Vendredi 13 mars 9h30 > 12h30 à Besançon
- » Vendredi 15 mai 9h30 > 12h30 à Besançon

- **Inscription obligatoire / Places limitées** : mini. 6 pers. > maxi. 10 pers.

Contribution annuelle : Formalités sur la dernière page de la plaquette

Prérequis : Présence souhaitée sur l'ensemble du parcours

Vous êtes...

Artiste ou technicien du spectacle,
Administrateur,
Chargé de diffusion ou de production,
Programmeur,
Organisateur d'événements...

ARTS

VIVANTS

Formations

ADMINISTRER & PRODUIRE DANS LE SPECTACLE VIVANT

Réglementation, fiscalité, cotisations sociales, licences... Mieux connaître les bases pour maîtriser ce domaine :

- › Environnement du spectacle (lieux, institutions, rôles...);
- › cadre juridique, réglementation, budgets de création et comptabilité;
- › obligations sociales et fiscales.

» Vendredi 24 + samedi 25 janvier
9h30 > 17h à Besançon

- **Inscription obligatoire**

Formation prioritairement ouverte aux bénévoles d'association produisant des événements culturels (avec le soutien du FDVA), mais aussi aux salariés

→ **Bénévoles et autres profils :**

Conditions d'accès sur notre site internet

BESOIN D'UN COMPLÉMENT DE FORMATION TECHNIQUE ?

—

Sonorisation, éclairage, fiche technique...

CONSULTEZ L'ARTDAM !

Agence culturelle et technique région BFC
→ artdam.asso.fr

...

TUTORAT « PENSER UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION » **nouveau**

Connaissance du cadre culturel sur le plan local et national. Positionner ses actions et/ou celles développées dans sa structure. Méthodes nécessaires à l'élaboration d'un plan de développement, mise en place d'outils en matière de production et de diffusion.

» 6 x 7 heures de janvier à juin :

Lun. 27 jan. + Lun. 17 fév. + Lun. 16 mars +
Ven. 17 avril + Lun. 25 mai + Lun. 22 juin

- **Chargés de diffusion / production**

Toute discipline
(sauf activité strictement musicale ou spectacle en structure itinérante)

Coût

Contribution annuelle + Devis sur demande
Possibilité de financement par les OPCOS ou Pôle Emploi (non éligible au CPF);
Personne bénéficiaire des minimas sociaux, nous contacter.

Sensibilisation

STRUCTURATION JURIDIQUE SECTEUR MUSICAL

en partenariat avec Le Bastion dans le cadre de BREAK #2 avec le Conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon et La Rodia

Être plus au clair sur les problématiques rencontrées fréquemment par les musiciens ou associations musicales : support associatif, statuts des artistes, amateurs et professionnels, entrées et sorties d'argent dans l'association, assurances, relations avec les diffuseurs...

» BREAK #2 du 30 mars au 3 avril
programmation à venir

- **Gratuit / Renseignements & inscriptions** auprès du Bastion T 03 81 81 31 12

CRÉDIT D'IMPÔT DANS LE SPECTACLE VIVANT

en partenariat avec la féma

Le crédit d'impôt pour le spectacle vivant musical : un dispositif pour soutenir le développement d'artistes émergents.

- › Les critères d'éligibilité
- › Le fonctionnement du dispositif
- › Les dépenses éligibles

» Mardi 24 mars

- **Gratuit / Inscription obligatoire**

Vous êtes...
Entrepreneur artistique
et culturel...

ARTS

GRAPHIQUES,
PLASTIQUES
& VISUELS +
VIVANTS

Sensibilisation

QUEL(S) STATUT(S) POUR ENTREPRENDRE DANS LE SECTEUR ARTISTIQUE & CULTUREL ?

en partenariat avec BGE Franche-Comté

Vous avez un projet professionnel dans le secteur artistique et culturel : artistes interprètes, auteurs, entrepreneurs de spectacle, et vous ne savez pas comment démarrer votre activité ? Ce secteur obéit à une réglementation particulière avec des statuts atypiques pour les entrepreneurs.

Culture Action présentera un panorama de ces statuts et de leurs fonctionnements correspondant aux différentes situations.

» Jeudi 18 juin 9h30 > 12h30
à Besançon

- **Gratuit / Renseignements & inscriptions** auprès de la BGE Franche-Comté
T 03 81 47 97 00

Rencontre / Temps d'info

CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION CULTURELLE À DESTINATION DES PUBLICS EMPÊCHÉS

*en partenariat avec la DRAC BFC
et Itinéraires Singuliers*

Quels sont les publics concernés ? Quels types d'intervention peuvent être proposées ? Dans quels cadres ? Le conseiller DRAC action culturelle et territoriale répondra à ces questions. L'association Itinéraires Singuliers viendra faire part de son expérience en tant qu'opérateur « intermédiaire » entre l'institution/les établissements et l'artiste.

» Mardi 31 mars 13h30 > 17h30
à Besançon

- **Gratuit / Inscription obligatoire**

Formations

COMMUNIQUER SUR UN ÉVÈNEMENT CULTUREL

Salon, exposition, ouverture d'atelier au public... Comment atteindre son public pour assurer à son événement une bonne visibilité ? Réfléchir à son message, puis décliner des supports de communication simples & adaptés...

- » En Avril, 1 journée
date prochainement communiquée
- **Coût**
Contribution annuelle + Devis sur demande
Possibilité de financement par les OPCOS ou Pôle Emploi (non éligible au CPF);
Personne bénéficiaire des minimas sociaux, nous contacter.

Réunion de concertation

CONCERTATION PUBLIQUE AUTOUR DES ICC

Au
52

Recensement des besoins en concertation avec les acteurs des Industries Culturelles et Créatives. Les deux réunions sont ouvertes à tous. Pour rappel, les ICC concernent les secteurs suivants : architecture, arts de vivre, arts visuels, gastronomie, médias audiovisuels, médias imprimés, mode, patrimoine, publicité, spectacle vivant.

» Jeudi 16 janvier 13h30 - 17h30
à Besançon (Le 52)

» Jeudi 6 février 9h30 - 12h30
à Besançon (Le 52)

- **Gratuit / Inscription souhaitée** T 03 81 41 01 91
inscription@culture-action.org

Programmation du 52 en construction,
suivez nos actualités en ligne afin d'être
informés!

sur-mesure

FORMATIONS, SENSIBILISATIONS À LA DEMANDE

Conditions

- Nous pouvons intervenir sur la région Bourgogne-Franche-Comté;
- Votre demande doit concerner un minimum de 6 participants;
- Une participation financière peut être requise en fonction de l'intervention demandée.

Exemples de thématiques possibles

Arts vivants

Structuration juridique secteur musical;
Les droits des artistes interprètes;
Contractualiser dans les arts vivants.

Arts graphiques, plastiques & visuels

Parcours pour entreprendre;
Actualités sociales artistes-auteurs;
Contractualiser dans les arts visuels;
Diffuseurs: comment rémunérer un artiste-auteur ?

Arts vivants +Arts graphiques, plastiques & visuels

Book / dossier numérique;
Muscler son site web.

Liste non exhaustive, nous pouvons étudier toutes demandes spécifiques:
contact@culture-action.org ou T 03 81 41 01 91

Culture action

Que vous soyez... Étudiant, salarié, demandeur d'emploi, intermittent du spectacle, artiste professionnel ou amateur, diffuseur, organisateur, association, collectivité locale...

Dans le cadre de nos missions de sensibilisation, information, accompagnement et formation des acteurs du secteur culturel et artistique en matière de gestion, de réglementation, d'organisation et de communication, nous proposons également :

- Des ressources à consulter en ligne ou sur place ;
- des rendez-vous conseils personnalisés ;
- de l'accompagnement sur-mesure ;
- des formations adaptées ;
- un service de gestion de vos données sociales.

NOTRE NOUVEL ESPACE DÉDIÉ, LE 52

Le 52 est une extension de Culture Action, un lieu dédié aux acteurs culturels et créatifs. Cet espace est consacré au conseil, à l'accompagnement, à la formation. Des espaces de travail partagés sont également proposés. Des actions y seront co-construites avec les acteurs du secteur.

- Centre ressources pour les entrepreneurs culturels et créatifs ;
- espace de coworking ;
- espace de présentation et de démonstration ;
- lieu de réseautage...

CONDITIONS D'ACCÈS À NOS SERVICES

- ↳ **Conseils personnalisés, accompagnement, parcours, formations, tutorats**

Contribution annuelle obligatoire :

10€ TTC personne physique ou micro-entreprise
30€ TTC personne morale (structures associatives, fédérations, collectivités, entreprises etc...)

Règlement par chèque à l'ordre de Culture Action par envoi postal ou par CB en ligne uniquement sur HelloAsso.com

Formation payante, nous demander un devis

- Retrouvez l'ensemble des détails et information en ligne sur notre site !

- ↳ **Gestion des données sociales (SGDDS) pour le spectacle vivant & l'audiovisuel**

Demande d'abonnement par mail à contact@culture-action.org à l'attention de Lucie Collin (responsable du SGDDS)

Tarifs : Abonnement annuel + facturation mensuelle en fonction du nombre de fiches de paie

L'équipe

MARIE-HÉLÈNE BASSET

Co-directrice

YASSER LAHSSINI

Co-directeur

CATHERINE POUPLIN

Assistante de direction

CLÉMENCE MESNIER

Assistante communication et relations presse

LUCIE COLLIN

Responsable du service de gestion des données sociales

ANOÛX IMBERT

Assistante du service de gestion des données sociales

PRISCILIA THÉNARD

Chargée de mission

Nous contacter

CULTURE ACTION

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

T 03 81 41 01 91

contact@culture-action.org

culture-action.org | [f](#) cultureaction

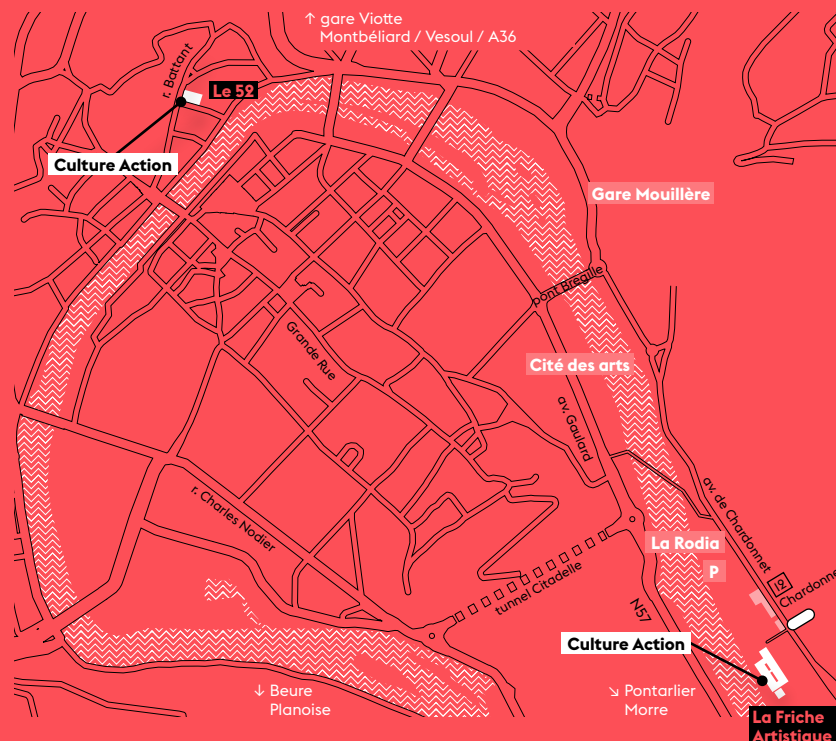
Venir chez nous

→ La Friche Artistique

10 av. de Chardonnet 25000 Besançon
Bus ligne 12 direction Près de Vaux, arrêt Chardonnet ;
Parking gratuit à proximité ;
Entrée accès au bâtiment côté Doubs au fond de la cour avec un ouvre porte à gauche de l'entrée.

→ Le 52

52 rue Battant 25000 Besançon



Centre de professionnalisation des entrepreneurs culturels & artistiques

culture-action.org



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

DOUBS
le Département

b Grand
Besançon
Métropole

Ville de
Besançon

Culture Action Bourgogne-Franche-Comté est agréée par la Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale de Bourgogne-Franche-Comté pour l'accueil de volontaires en mission de Service Civique.

Culture Action Bourgogne-Franche-Comté est un organisme de formation agréé par le Ministère du Travail (n°432 501 71125), référencé dans Datadock et attesté conforme par Pôle Emploi pour présenter une demande de prise en charge de formation individuelle (AIF ou POEI). Certaines de nos formations sont financées dans le cadre du FDVA.

*Conception graphique Priscilia Thénard
Impression Simongraphic, 7 500 exemplaires,
janvier 2020*